



PROCES-VERBAL

Commission Fédérale de l'Arbitrage de la F.F.F.

Réunion du : 27 avril 2026 à 17h30 en visioconférence

Présidence : Jean-Claude PUYALT

Présents : Séverine CRAIPEAU, Nathalie GUEDON GINFRAY, Pascal POIDEVIN, Pascal PARENT, Michaël ANNONIER, Jacky CERVEAU, Lionel JAFFREDO et Antony GAUTIER.

PV N°17 Saison 2025/2026

1 – Ouverture de la séance

Le Président Jean-Claude PUYALT ouvre la séance.

M. Jacky CERVEAU est désigné secrétaire de séance.

2 – Classements des candidats à l'épreuve pratique 2025/2026 aux catégories fédérales

Candidats à l'épreuve pratique aux catégories fédérales :

Conformément aux dispositions de son Règlement Intérieur et au nombre de candidats retenus par catégorie prévu dans son PV n°15, la Commission, après avoir pris connaissance des classements réalisés par les observateurs, proclame les résultats provisoires qui figurent à l'Annexe 1.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

Les candidats admissibles ainsi que les repêchables sont convoqués à l'épreuve théorique qui se déroulera le 16 mai 2026 au siège de la FFF. Les classements provisoires des candidats aux catégories JAF et JAFFE seront communiqués lorsque les dernières observations seront réalisées.

Aucune autre question n'étant abordée et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 18H00.

Le Président de séance

Jean-Claude PUYALT

Le secrétaire de séance

Jacky CERVEAU